

Les Toponymies communales

par EDGARD RENARD

Malgré les initiatives de KURTH dont les premières remontent à plus d'un demi-siècle, en dépit de la propagande des cercles intéressés (1), n'est-il pas regrettable de devoir constater que l'inventaire toponymique de la Wallonie est à peine commencé? On ne possède guère de relevés complets que pour une bonne trentaine de communes, et c'est peu, si l'on considère l'étendue de l'œuvre à réaliser. A cette allure, il faudrait près d'un siècle encore avant d'en voir l'achèvement.

Pourtant la tâche est urgente. Les multiples facteurs de la désagrégation des patois agissent avec une vigueur et une rapidité sans cesse accrues. De moins en moins attachée à la glèbe natale, chaque génération devient plus oublieuse et plus dédaigneuse que sa devancière des dénominations traditionnelles; le phénomène s'observe même dans les régions qu'on estimerait le mieux à l'abri du souffle moderniste. Le pire est que le renouvellement du matériel toponymique s'opère dans le sens de l'unification linguistique: aux désignations dialectales se substituent de plus en plus les désignations officielles et françaises.

(1) Voir en particulier, dans le *Bull. du Dict. wallon* (1907), pp. 4-18, un article de M. FELLER et un autre de M. HAUST, sous le titre *Pour la toponymie wallonne*.

Un autre aspect de la question a été mis en lumière par M. FELLER il y a peu d'années (1). Tablant sur les monographies d'Esneux, de Dolembreux et de Villers-aux-Tours qui, réunies, forment un volume de 350 pages, notre savant confrère estime que l'inventaire complet des quelque 2.630 communes belges exigerait 880 volumes de même importance. On ose à peine supputer le total des frais d'impression qu'entraînerait la publication. On pourra observer que les trois communes envisagées par M. F. appartiennent à la région ardennaise, la plus riche en toponymes en vertu même de la configuration du sol ; celles du plat pays donneront évidemment une récolte moins abondante. Il n'en est pas moins vrai que, même notablement réduits, les chiffres restent impressionnants.

Outre les mesures susceptibles d'accélérer le travail, il y a donc lieu de rechercher les moyens à mettre en œuvre pour éviter l'encombrement et pour ramener à de plus modestes proportions, sans préjudice pour l'objectif final, les monographies documentaires. Tel est le double objet des pages qui suivent.

Tâchons d'expliquer le peu d'empressement qu'ont mis à répondre aux appels réitérés ceux qui, par leur situation, semblaient le mieux indiqués pour fournir à l'œuvre une contribution utile : ni les curés, ni les instituteurs, ni les fonctionnaires communaux n'ont réalisé l'espoir qu'on avait complaisamment fondé sur eux. Indifférence ? Manque de loisirs ? Dans une certaine mesure peut-être, mais il faut faire large part aussi aux facteurs psychologiques. Nous en connaissons plus d'un, pour notre compte, qui, parti d'un bel enthousiasme, a senti mollir son zèle dans l'isolement du calme villageois et dans l'embarras résultant

(1) Voy. le BCTD (1927), pp. 1-55, particulièrement les pages 9 et 10.

du manque d'entraînement. Sans doute, on a lu, relu, médité le programme et les conseils judicieux venus de la ville, on a sollicité les lumières du philologue ou de l'historien, voisin éphémère de la période des vacances. Mais, quand on s'est mis à la tâche, on s'est heurté à d'imprévues et menues difficultés de graphie, de classement. Ou bien, perdant de vue le but qu'on s'était primitivement assigné, on s'est oublié à la poursuite d'un détail folklorique, historique ou archéologique. On s'est même aventuré jusqu'au dépôt d'archives, d'où l'on est sorti désappointé, à l'aspect d'une collection de grimoires à déchiffrer. Bref, à l'ardeur du début a succédé un découragement qui ressemble fort à une blessure d'amour-propre : on s'était figuré le travail plus simple et l'on s'était fait à soi-même trop large crédit. En dehors de l'ambiance intellectuelle d'un centre, éloigné des bibliothèques et des dépôts d'archives, privé de stimulant et de direction continue, il est dans l'ordre que le travailleur local se décourage.

A moins de rencontres tout à fait exceptionnelles, c'est se fourvoyer à notre sens que d'attendre que les collaborateurs disséminés apportent au centre la documentation. L'organisation d'un travail fructueux et rapide doit s'entendre à l'inverse : au lieu de solliciter les correspondants à venir à nous, il faut aller à eux. C'est ce qu'a compris et réalisé un peu tardivement la *Commission du Dictionnaire wallon*, et l'on a pu se convaincre que la méthode si vigoureusement pratiquée par M. HAUST est de loin la plus féconde, la plus rapide et la plus sûre (1). Sans doute, en matière de toponymie les conditions se présentent différemment et il y faudra adapter les principes de la méthode. On peut procéder comme suit.

(1) Voy. J. HAUST, *La dialectologie wallonne dans le BCTD* (1927), pp. 71-77, et, du même, *Enquête sur les patois de la Belgique romane*, ibid. (1928), pp. 265-307.

L'enquêteur délimite d'abord son champ d'investigation : il se borne par exemple à étudier l'étendue d'un canton judiciaire. Il se familiarise avec la région, avec sa géographie, son histoire, son dialecte, ses coutumes particulières. Il choisit dans chaque commune un ou deux correspondants sérieux, autochtones de préférence, intelligents, dévoués. Il leur remet une carte, copie du Plan Popp ou réduction du plan cadastral simplifié, en les priant de préciser et de rectifier les indications toponymiques, de rechercher celles qui manquent, de noter la prononciation authentique le plus fidèlement possible, il leur communique éventuellement des citations d'archives à identifier. Périodiquement, il visite ses collaborateurs, s'informe de la marche du travail, réveille les zèles somnolents, fournit d'utiles indications pour le dépistement des lieux-dits, pour la transcription, ramène à l'objectif précis les activités qui dévient. Enfin, au moment qu'il jugera opportun, l'enquêteur reprend le travail à son propre compte, ordonne, rectifie, précise, complète le classement et la rédaction, met au point carte et textes : grâce à sa connaissance du sujet, au tour de main que lui ont donné ses travaux antérieurs, il dispose suivant un plan uniforme la matière rassemblée sous sa direction. Bien entendu, dans l'hypothèse d'une publication, il accorde à ses collaborateurs de généreuses et légitimes satisfactions d'amour-propre.

Le choix des correspondants est évidemment d'une importance capitale. D'ordinaire, c'est dans le personnel enseignant des écoles primaires qu'on trouvera les concours les plus sûrs : les instituteurs sont souvent originaires du village même ou de la région, ils sont en contact permanent avec les habitants, leur mission leur commande de s'intéresser à la langue, à la géographie, à l'histoire locales. D'autre part, il est aisé, par l'entremise de l'inspection

scolaire, de les atteindre et de nouer avec eux des relations fructueuses pour les deux parties.

Récemment et à notre prière, M. Collette, inspecteur principal de l'Enseignement primaire pour l'arrondissement de Verviers, a bien voulu, à titre officieux, demander à quelques instituteurs de son ressort de lui fournir la liste des lieux-dits de leur village et, si possible, d'en expliquer la signification. Au bout de peu de semaines les réponses affluaient. Les renseignements recueillis sont de valeur très inégale et se présentent sous un aspect quelque peu désordonné ; le résidu utilisable est assez mince : en pouvait-il être autrement, étant donné le caractère improvisé de l'épreuve? Néanmoins, ce coup de sonde nous a confirmé dans l'idée qu'il y a là une source de documentation à exploiter, une méthode d'information pratique et rapide. On sait que MM. les instituteurs sont astreints à composer périodiquement un travail sur un sujet pédagogique désigné par la Direction générale de l'Enseignement normal. Pourquoi la Commission de Toponymie ne suggérerait-elle pas à cette autorité l'idée de choisir la toponymie locale comme objet d'un des prochains devoirs dits « de conférence »? On ne peut certes nier que ce soit là une matière féconde en heureuses et saines inspirations d'ordre pédagogique. Chacun y trouverait son compte. Car ces recherches personnelles fourniraient à l'instituteur intelligent cette base solide sur laquelle doit s'asseoir une saine conception de l'enseignement élémentaire de l'histoire, de la géographie et de la langue maternelle. D'autre part, les plus actifs, stimulés et guidés, deviendraient de précieux auxiliaires dans la tâche assignée à la Commission.

Bien entendu, il conviendrait qu'au préalable, pour prévenir les écarts possibles et orienter efficacement les recherches, on se mît d'accord sur les questions à poser

et sur leur libellé. Aux enquêteurs spécialistes incomberait le soin d'utiliser au mieux la documentation recueillie, de la compléter et de la répartir dans les cadres de monographies communales systématiques, avec l'aide des collaborateurs d'élite qui se seraient révélés.

L'essentiel de la méthode suggérée consiste à ne pas abandonner à eux-mêmes les travailleurs disséminés. Il convient d'examiner en gros, à présent, la forme à donner aux monographies. Il est sans doute indispensable que nous possédions, pour chaque province dialectale, le plus grand nombre possible de toponymies communales fouillées et complètes, où seront répertoriées, à côté des dénominations actuelles, celles d'autrefois, où le passé tentera d'éclairer le présent. Mais, si l'on s'obstine à réclamer pareil travail pour la totalité des communes, quand aboutira-t-on, à quel encombrement faut-il s'attendre, et, par ailleurs, où pourra-t-on recruter les collaborateurs ayant la préparation, l'entraînement, les loisirs et le dévouement que ces tâches exigent?

Il importe donc de simplifier. Mais quels éléments peuvent sans dommage subir des retranchements? Il nous paraît tout d'abord que pour la partie historique il n'y a nul péril en la demeure et que l'effort le plus vigoureux et le plus diligent doit porter sur la tradition orale. C'est elle qu'il faut sauver. Le dépouillement d'archives et les essais d'interprétation peuvent être retardés. On peut même affirmer qu'il y a bénéfice à procéder ainsi, car la méthode comparative, appliquée à la documentation vivante, dissipera presque mécaniquement bon nombre d'obscurités étymologiques.

En résumé, on s'inspirerait des considérations que voici :

1^o Pour accélérer la marche de l'enquête et alléger la tâche des collaborateurs, on renoncerait provisoirement

à utiliser systématiquement les archives manuscrites. On peut se demander d'ailleurs si certains auteurs de mémoires ne tombent pas dans l'exagération. Parce que la documentation historique leur a coûté beaucoup de peine à rassembler, parce qu'ils ignorent que tel vocable, dont ils constituent laborieusement le dossier a été élucidé par les spécialistes, parce que rien de ce qui a trait au passé du village natal ne paraît négligeable à leur ferveur, ils accumulent les citations (voy. des exemples dans la *Toponymie d'Esneux*). Quel profit réel la science toponymique peut-elle tirer de ces formes à peine nuancées?

2° L'ordre alphabétique, malgré les vives critiques de M. FELLER, nous paraît le seul vraiment pratique : à défaut de logique, il est traditionnel, expéditif, familier à tout lecteur. Nous ne voyons guère d'avantage mais plusieurs inconvénients au classement « systématique » ou idéologique : il est artificiel, encombrant, générateur de confusions ; il est insuffisant, puisque les auteurs qui l'adoptent ne peuvent se dispenser de reprendre en sous-ordre le classement alphabétique. Ouvrons la *Toponymie de Beaufays* : le lieu-dit *al creû* est rangé sous la rubrique *Bois, heids et sarts*, parce qu'il désigne des bois... des prés et des terres ! Plus loin, un autre *al creû* est cité parmi les *Terres cultivées, Prairies, Maisons*, mais le premier *al creû* n'y figure pas ! C'est l'éparpillement et le chaos qui ne se peuvent corriger que par le recours à l'index alphabétique. Dans la *Toponymie de Jupille*, qui adopte en ordre principal le classement alphabétique, *combièmosté* est amplement expliqué à son rang. A quoi peut-il servir qu'on le cite à nouveau sous la rubrique *Edifices*, puis encore sous la rubrique *Bois*, dans l'index systématique ?

(1) Voy. J. FELLER, *Toponymie et Topographie*, dans les *Rapports du Premier Congrès international de Géographie historique*, Louvain, 1930, pp. 46 et 47.

Si le lieu-dit figurait sur la carte — où il manque — il bénéficierait de quatre citations : c'est trop de deux ! On pourrait continuer. Les auteurs de ces excellents mémoires ont été embarrassés par des cadres qu'ils se sont crus obligés d'adopter et qui, à l'expérience, se sont avérés inutiles et artificiels.

3^o La carte — il faut répéter à ce sujet les insistances de M. FELLER — doit constituer la partie centrale du travail ; le reste n'est là qu'en fonction d'elle. Il ne faut pas se dissimuler d'ailleurs qu'elle est très souvent le cauchemar du toponymiste, qui n'est obligatoirement ni cartographe, ni dessinateur, ni calligraphe. Il la faut simple, lisible, complète et sans surcharge, parlante en un mot. A ce point de vue, citons comme des modèles insurpassés, celles qui accompagnent les *Toponymies de Beauvais, d'Ayeneux, de Magnée, et de Monceau-sur-Sambre*.

4^o Les avantages de la carte soignée sautent aux yeux. L'introduction topographique est rendue inutile ou peut se borner à quelques brèves données. Dans de nombreux cas la description et la localisation écrite de l'endroit deviennent superflues dans le glossaire : un simple renvoi à la carte, grâce au système de repérage qu'emploient les plans de villes, tient avantageusement lieu d'indications comme celles-ci, qui offrent le fâcheux aspect de cercles vicieux : « X : terre située au sud de Y ; Y : terre située au nord de X ». Ajoutons que les spécifications détaillées sont souvent illusoire et inutiles : il importe peu de savoir que le *pré Djaque* est aujourd'hui converti en terre cultivée ou que la *têre Ernou* est actuellement un pré. Rien ne nous assure que dans deux ans ces renseignements ne seront pas controuvés, si le descendant d'*Ernou* juge à propos de transformer demain en jardin son pré d'aujourd'hui qui était hier une terre. Les notes d'emplacement,

de destination ne sont utiles dans le texte que s'il s'agit d'un vocable obscur ou quand le renvoi à la carte ne suffirait pas à fournir tous les éléments indispensables d'interprétation.

A titre d'exemple nous donnons ci-après la *Toponymie de Lantín* (pr. de Liège), exécutée conformément aux vues exposées (1). Elle nous paraît représenter le type des travaux qu'on peut solliciter raisonnablement de collaborateurs de bonne volonté.

Observations concernant la carte annexée. — Les dimensions en paraîtront exagérées. Mais, dans notre idée, les nombreux espaces blancs sont destinés à l'inscription des lieux-dits perdus dont l'emplacement serait suffisamment déterminé par les textes anciens, sur l'exemple de (es Reuherre) (D 3), de (à l'arbre de la Mère-Dieu) (E 4) donnés par les archives, et de « Amon Mélan » (E 4) donné par le cadastre. — Il faut rectifier quelques légères erreurs de reproduction et lire : *vôye di Vièrnè* (C 2), *èl bouhète* (C 2), *è haut cwègnon* (B 3), *tchâssêye* (C 4), *âs 2 cinses* (D 3), *vôye di Voroû* (D 4), *pazé d'Rôcoû* (D 4).

(1) Nous tenons d'ailleurs en réserve la partie historique en voie d'achèvement.